

l'autorité effective du gouvernement libanais dans la région.

En se retirant, Israël avait remis les positions qu'elle occupait le long de la frontière israélo-libanaise longue de 60 milles non pas à la FINUL mais plutôt aux milices chrétiennes maronites du commandant Saad Haddad, avec lesquelles le gouvernement israélien entretenait des relations de coopération et d'amitié. Il apparut un moment que le commandant Haddad agirait au nom du gouvernement libanais; en effet, il commença par obéir aux ordres de Beyrouth, consignait ses hommes aux casernes et tentait de remettre ses positions aux mains de la FINUL. Mais d'autres éléments chrétiens appartenant au parti phalangiste et au parti libéral national refusèrent de céder les positions aux forces de l'ONU, craignant que la FINUL ne permette le retour des commandos palestiniens. De fait, Israël prétendait que des centaines de «terroristes» armés de l'OLP avaient regagné clandestinement le Sud et que la FINUL avait permis leur ravitaillement en nourriture et en matériel.

Les troupes de la FINUL, qui occupaient pourtant des positions stratégiques dans toute la région, devaient se montrer impuissantes à la contrôler totalement, tandis que les factions chrétiennes rivales se livraient des combats incessants et que le gouvernement libanais, qui cherchait un moyen de rétablir son autorité effective sur la région, annonçait le 20 juin son intention d'envoyer sur les lieux un détachement de l'armée libanaise. Entre-temps, des combats sanglants éclataient à Beyrouth entre milices chrétiennes et troupes syriennes — combats qui devaient se poursuivre les mois suivants, entrecoupés de trêves précaires — et les différends qui opposaient les diverses factions chrétiennes, et plus particulièrement les Phalangistes et les Chamounistes (qui soutiennent les maronites du Sud), se transformaient en guerre ouverte. Finalement, le 31 juillet, le gouvernement libanais envoyait quelques éléments de ses forces militaires reconstituées prendre la relève des milices maronites dans le Sud.

Par ailleurs, Israël soulevait des objections auprès de l'encore active Commission mixte d'armistice israélo-libanaise, établie en 1948 par l'ONUST, soutenant que les guérilleros palestiniens ne devaient pas être autorisés à revenir dans la région, que la frontière devait demeurer ouverte afin de permettre le contact entre Israël et les positions contrôlées par les forces maronites, et que les officiers maronites ne devaient pas être punis pour avoir défié l'autorité du gouvernement libanais et de la FINUL. Un bataillon de l'armée libanaise,

apparemment sous escorte syrienne, devait néanmoins faire mouvement vers une position tenue par les maronites dans un village contrôlé par la FINUL; les maronites tinrent bon, et l'escorte syrienne fut retirée devant la crainte exprimée de voir les Syriens s'installer dans la région. A cette occasion, les forces de l'ONU servirent d'intermédiaire entre l'armée libanaise et les forces maronites. Celles-ci engagèrent cependant le combat, vers la mi-août, le bataillon libanais abandonna ses efforts pour pénétrer dans la région. Le gouvernement libanais se trouvait dans la même situation que le gouvernement Lumumba au Congo qui, en août 1960, avait été empêché par l'ONUC de poursuivre sa pénétration au Katanga sécessionniste. Il envisageait une redéfinition du rôle de la FINUL afin de lui permettre de recourir à la force en cas de besoin pour déloger les milices maronites et remettre le territoire aux mains de l'armée libanaise. Mais aucune action ne fut finalement entreprise dans ce sens.

Après avoir restauré une relative stabilité dans le Sud, la FINUL se retrouvait face au problème humain. En effet, un grand nombre des 250 000 personnes, dont 65 000 Palestiniens, qui avaient fui au moment de l'invasion israélienne, commencèrent à refluer dans une région où les villes avaient été dévastées ou anéanties par la guerre, où la nourriture était difficile à trouver et où les services normaux étaient interrompus ou totalement inexistants. On fit appel à la FINUL pour régulariser le flot des arrivants, filtrer les éléments dissidents, minimiser les querelles intestines et, à l'aide d'un fonds spécial institué par le Secrétaire général à des fins humanitaires, pour qu'elle fasse tout en son pouvoir pour fournir les services essentiels aux personnes ruinées par la guerre.

Le renouvellement de la FINUL

Au moment où nous écrivons ces lignes, le mandat initial de la FINUL a été renouvelé pour une période de quatre mois. Tous les efforts déployés par l'armée libanaise pour pénétrer au Sud-Liban ont été jusqu'ici fermement repoussés. Il reste à la FINUL à remplir la seconde partie de son mandat, soit établir son contrôle sur toute la zone des opérations et assurer le retour des forces libanaises. Mais l'agitation politique persistante, les fréquents affrontements dans le Nord et le stationnement sur le territoire libanais de fortes troupes syriennes font que la FINUL joue également un rôle de tampon et de force de dissuasion. Sa présence empêche en effet toute tentative de la part de l'OLP ou de la Syrie pour entraver les progrès du plan